

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES CRECHES MUNICIPALES PASSE AVEC LA SOCIETE SAS MAINTENANCE INDUSTRIE

DÉCISION N° DM-21-039 EN DATE DU 26 JANVIER 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP et au JOUE le 20/072020 relatif au marché de nettoyage des crèches municipales ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 23 décembre 2020 et la décision d'attribuer le marché de nettoyage des crèches municipales à la société SAS MAINTENANCE INDUSTRIE dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

DÉCIDE

DE SIGNER le marché de prestations de nettoyage des crèches municipales avec la société SAS MAINTENANCE INDUSTRIE, 14 rue d'Annam – 75020 PARIS, représentée par Monsieur Mario MORRA, en qualité de Président Directeur Général.

Le montant total maximum du marché s'élève à 722 061,36 € TTC décomposé comme suit :

- Pour la période du 1^{er} Février 2021 au 31 janvier 2022 et en cas de reconduction éventuelle, du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023 : 378 590,87 € TTC (prestations forfaitaire 358 590,87 € TTC + prestations ponctuelles 20 000 € TTC).
- Pour la période du 1^{er} Février 2023 au 16 décembre 2023, en cas de reconduction éventuelle du marché : 343 470,49 € TTC (prestations forfaitaire 323 470,49 € TTC + prestations ponctuelles 20 000 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210126-Imc1H8057H1-AR Date de réception en Préfecture : 26/01/2021

Date de Publication : 26/01/2021

L'Adjointe au maire chargée de l'administration générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210126-lmc1H8057H1-AR Date de réception en Préfecture : 26/01/2021

Date de Publication : 26/01/2021